

## **CHARTE DE LA MAISON BTS**

Fruit d'une expérience et d'une réflexion nourries avec chefs d'établissement, directeurs pédagogiques et étudiants depuis plus de vingt ans, la maison BTS propose un art de vivre-ensemble au service de l'excellence: c'est "l'esprit Saliège". Sa Charte énonce les droits et les devoirs de tout locataire de la maison BTS (BTS + MANAA):

### **I/ Le bruit**

Il est l'ennemi de tous. Les surveillants seront particulièrement vigilants et exigeants sur ce point afin de conserver à la maison BTS sa fonction et sa vocation : un lieu de repos et de travail (musique avec écouteurs, conversations non bruyantes, utilisation des téléphones et des ordinateurs portables réduite au strict nécessaire pendant les créneaux de travail).

La circulation des étudiants à la Maison BTS comme à l'internat cessent au-delà de 23h.

### **II/ Horaires et vie quotidienne**

**Self** : Petit déjeuner 7h/9h30 (8h/10h en week-end), déjeuner 11h45/13h15, dîner 18h45/19h45

**Laverie** : 8h à 20h30. Deux machines à laver et deux sèche-linges se trouvent au fond du couloir du RDC Ouest (Bâtiment Renoir). Les coupons de lavage et de séchage sont en vente à l'accueil, s'adresser à Sylvie Estrade. Tarifs : coupons bleus (10 lavages) 40€, coupons rouge (10 séchages) 20€.

**Lingerie** : draps, couvertures, oreillers et taies d'oreiller peuvent être fournis par l'internat. La distribution du linge propre se fera de 18h à 20h30, s'adresser aux surveillants. Chaque étudiant pourra déposer son linge de lit sale dans le charriot prévu à cet effet à la laverie (voir les horaires d'ouverture de la laverie) avec enlèvement hebdomadaire par l'entreprise de nettoyage.

**Portails** : tous les jours de la semaine (sauf week-end), les 2 portails de Saliège ouvrent à 7h et sont refermés à 20h30. Il est donc impératif de sortir son véhicule ou de le rentrer avant cette limite horaire. Une courte ouverture de 15 minutes (22h45/23h) permettra aux 3/4 de sortir leur véhicule juste avant la fermeture de l'externat. En week-end le portail est fermé du samedi soir 23h au dimanche soir 18h pour le retour des internes.

**Infirmierie/consultations médicales** : au RDC Nord de l'internat (bâtiment Cézanne) l'infirmière Catherine Letourmy accueille les étudiants tous les jours de la semaine de 8h à 17h. Le Docteur Nadia El Mernissi-Maury reçoit en consultation tous les jours de 12h à 13h30.

Cyber espace, salle de musique, salle de musculation, gymnase, tennis et toute activité périscolaire ou de loisir cesseront à 20h30 pour laisser place à l'étude du soir.

### **III/ Hygiène de vie**

Chaque étudiant est responsable tout au long de l'année de la propreté de son studio qui devra être correctement tenu. L'ordre et la propreté étant une condition de possibilité du travail et de la vie en communauté, l'équipe d'internat sera particulièrement vigilante dans ce domaine et assurera une vérification quotidienne.

Les poubelles ne doivent pas être entreposées même à titre temporaire devant la porte de votre studio, mais doivent immédiatement être descendues et déposées dans le container au rez-de-chaussée (Si celui-ci est plein, d'autres containers sont disponibles au local poubelle de l'internat).

Une salle de travail est à votre disposition au rez-de-chaussée de la maison BTS, celle-ci doit être proprement tenue.

Conformément à la loi, il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locaux ainsi que d'y introduire et d'y consommer de l'alcool.

### **IV/ Personnes étrangères**

La maison des BTS est strictement réservée aux étudiants de la maison BTS (BTS + MANAA) et aux prépas internes. La présence de toute personne étrangère (y compris externes et 3/4), doit être signalée. D'une manière générale, les visites doivent être limitées et sont soumises à l'accord du responsable de l'internat.

Chaque studio n'est conçu que pour héberger une seule personne, le locataire officiel et ne saurait être mis à disposition pour un tiers même temporairement.

### **V/ Dégradations du matériel**

L'équipement du Lycée (informatique, matériel sportif, locaux pédagogiques, sanitaires, matériel de nettoyage, salle de musique, parking et espaces verts etc...) est un bien commun que chaque étudiant s'engage à respecter. Les jeux de balle/ballon sont interdits dans les studios et les couloirs de la maison BTS, aux abords des bâtiments ainsi que sur les parkings afin d'éviter tout dégât sur les lampadaires, fenêtres, rétroviseurs de voitures, etc...

Lors de l'étude du soir à l'externat, toute dégradation dans les salles de classes ou boxes doit être signalée au surveillant en poste. Toute détérioration pourra donner lieu, selon le cas, à facturation.

### **VIII/ Valiserie**

Une possibilité de stockage temporaire pour les départs en vacances y compris les vacances d'été, est proposée aux locataires de la maison BTS qui le souhaitent. Les affaires entreposées devront être correctement emballées (pas de sacs poubelle) soigneusement étiquetées de vos noms prénoms et classes; sans oublier la signature d'une consigne de dépôt au bureau de l'équipe d'internat.



### **IX/ Dispositif de fin d'année**

Tout étudiant qui s'apprête à quitter Saliège doit observer un certain nombre de formalités préalables au départ :

1/ Informer au plus tôt sa directrice des études et le chef d'établissement de manière explicite afin de prévoir toute disposition d'accompagnement.

2/ Passer par le dispositif départ : au minimum 48h avant votre départ prévenir par mail l'intendance et la comptabilité. Après 16h, la veille de votre départ : prendre contact avec l'équipe d'internat pour établir l'état des lieux. Votre studio devra être nettoyé, laissé en bon état et la clé rendue sous peine de retenue sur votre caution. Cette visite contradictoire en votre présence vise à éviter tout litige ultérieur.

Penser à retourner les livres empruntés au CDI/ A utiliser le tri sélectif (bacs de collecte au RDC de l'internat (linge, vêtements, produits d'entretien, papeteries..., seront acheminés vers des associations humanitaires).

**L'équipe d'internat a pour mission de faire respecter ces règles qui garantissent un vivre ensemble harmonieux et un environnement de qualité: politesse, courtoisie, bonne humeur et respect des autres constituent des repères essentiels pour une réussite d'études à la hauteur des ambitions de chacun. L'admission suppose l'adhésion au projet d'internat et le respect de sa charte.**

Le Chef d'Etablissement

Alain COPIN

Le Responsable de l'Internat

Samuel DUFAURE

Le Responsable Adjoint

Kazem KHALIFE

L'étudiant

Lu et approuvé